

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :  
07 novembre 2025

Mis en ligne :  
**21 NOV. 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22  
Votants : 27  
Quorum : 15

**Présents :** Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien ;

**Procurations de vote et mandataires :** DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent, RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel ;

**Absents :** GARNIER Chrystèle, LETENDRE Christophe.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 07 novembre 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

### **Point N° 5**

#### **Délibération n° 2025-116. FINANCES : Reversement anticipé de l'excédent du budget annexe ZAC de la Vigne vers le budget principal**

Rapporteur : Vincent POINTIER

**Vu** la délibération n°2025-029 du 24 mars 2025 qui approuve le budget 2025 de la commune,  
**Vu** la délibération n°2025-032 du 24 mars 2025 qui approuve le budget ZAC de la Vigne de la commune,

**VU** l'avis de la commission Ressources et vie économique du 12 novembre 2025 ;

**CONSIDERANT** que le versement anticipé de l'excédent a été prévu à hauteur de 330 000 € lors de la préparation budgétaire ;

**Après en avoir délibéré par 20 voix POUR et 7 ABSTENTIONS** (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla), le conseil municipal décide

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder aux écritures comptables entre le budget principal et le budget annexe ZAC de la Vigne à hauteur de 330 000 €.

Pour extrait conforme,

